



**Date :** 26/02/08

**Lieu :** Croix de Lorraine

**Membres présents :**

BOUSCHBACHER Christophe

HAAG Jeremy

MAYENOBE Christian

CUNIN Jean-Luc

KEIP Denis

THOMAS Ernest

FIAUX Cyrille

LOHR Jean-Noël

WATRINET Marc

**Absent Excusé :**

Aucun

**Absent Non Excusé :**

Aucun

## **Ordre du jour :**

1. Alevinage de printemps
2. Nettoyage
3. Fête de la pêche
4. Initiation fabrication de bouillettes
5. Moyens pour étoffer le comité
6. Divers

### 1. **Alevinage de printemps**

#### *1.1 Etang*

Suite aux travaux réalisés à l'étang et notamment grâce à l'aménagement de la frayère, il n'y aura pas d'alvinage de printemps en 2008. Un empoissonnement a déjà été effectué en fin d'année 2007 et l'interdiction de pêcher le carnassier devrait montrer ses résultats dès le printemps.

#### *1.2 La Nied*

En ce qui concerne La Nied, nous avons décidé d'y apporter 1000 brochets de 4 à 6 cm pour un coût d'environ 310 €. C'est Jean-Luc qui s'occupera de passer commande, et Christian aidé de Denis et Jean-Noël procéderont à la dépose en barque depuis Pont-à-Chaussy, et ce jusqu'au pont des Etangs.



## **2. Nettoyage**

### *2.1. Nettoyage de l'étang (berges, abords)*

La date retenue est le samedi 12 Avril 2008. Rendez-vous est fixé à 9h au bord de l'étang. Cyrille s'occupera des mises à jour sur le site internet de l'AAPPMA et la date sera également affichée sur le panneau d'information à l'étang. Concernant le repas du midi, les achats seront faits par le comité à l'Ecomarché et les bénévoles apportant leur participation au nettoyage sont conviées à y participer. Chacun apportera ce dont il dispose (bèche, pelle, cisailles, waders, barbecue...)

### *2.2. Nettoyage du local*

Afin de bien commencer notre nouvelle collaboration, nous avons décidé de procéder au rangement et à l'inventaire du local de l'association. La date retenue est le samedi 8 mars pour 9h00.

De plus les modalités de prêt et de location du matériel seront redéfinies par la même occasion.

Pour information : ce sont actuellement Christian et Jean-Luc qui détiennent les clés du local.

## **3. Fête de la pêche**

Elle prévue au niveau national le dimanche 1<sup>er</sup> Juin 2008.

Elle permet à chacun de pouvoir s'exercer à la pêche de manière totalement gratuite, dans la limite d'une canne sans moulinet par participant

Nous avons décidé d'axer cette journée vers l'initiation avec la présence de différents ateliers de pêche.

Afin de pourvoir restaurer les participants, nous mettrons en place une vente de grillade et de boissons pour un maximum de 60 personnes.

L'alimentation sera stockée au local.

Marc et Cyrille feront lors de la prochaine réunion une proposition pour le déroulement de ce projet.

Par ailleurs, la veille de la fête de la pêche, le 31 mai 2008, un concours de pêche pour les enfants aura lieu à l'étang.

Il sera ouvert aux jeunes pêcheurs de l'association

Cyrille s'occupera notamment de la recherche de coupes et de lots ainsi que de l'affichage de cette manifestation.

Nous aurons besoin de personnes pour la surveillance des enfants et le bon déroulement de cette journée.

La proposition pour le déroulement et les besoins sera faite lors de la réunion du comité pour la consultation de la fête de la pêche.



## **4. Initiation fabrication de bouillettes – pêche de la carpe**

Un atelier de présentation de préparation de bouillettes sera proposé en septembre 2008, lors d'une séance de pêche à la carpe de nuit.

Cela permettra de montrer à chacun de quelle manière on peut préparer ses appâts, et ce à moindre coût.

Nous avons déjà décidé d'associer cette initiation à un week-end de pêche de nuit afin de promouvoir au mieux cette technique.

Il ne s'agit pour le moment que d'un projet qui sera présenté par Jérémy et Christophe lors d'une prochaine réunion.

Les priorités actuelles restent le nettoyage du plan d'eau et la fête de la pêche.

## **5. Moyens pour étoffer le comité**

Les actions entreprises ou proposées actuellement ont pour but de créer une convivialité et un dynamisme au sein de l'AAPPMA dont l'objectif est de trouver de nouvelles personnes pour nous aider et/ou pour entrer dans le comité.

Nous comptons beaucoup sur l'action de la garderie lors des contrôles pour dialoguer avec les pêcheurs.

Cyrille affichera également l'adresse du site internet de l'AAPPMA sur le panneau d'information.

## **6. Divers**

Jean-Luc a suivi la formation de garde-pêche particulier les 22 et 23 Février.

Suite à une demande faite à l'AG par Bernard POINSIGNON concernant la subvention de la fédération pour l'empoissonnement, la Fédération nous a répondu que la subvention est possible pour nos empoissonnements dans l'étang et la Nied. (Condition : eaux libres domaniales ou non).

Le budget de la Fédération alloué à l'empoissonnement est réparti entre toutes les associations demandeuses au prorata des factures fournies. Différents coefficients entrent en compte pour le calcul de la subvention coef 1-2-3, correspondant aux différentes espèces introduites, poissons blancs, carnassiers....).

Un PV d'alevinage nous a été fourni par la Fédération, il suffit simplement de remplir le nom du lot, sa catégorie piscicole, l'espèce introduite, le stade (alevins, fingerling...), la quantité. Les codes AAPPMA et mnémonique ne sont pas indispensables.

Le PV doit être rempli par l'un de nos gardes et joint avec les factures d'empoissonnement avant le 31 Décembre de l'année en cours.